

NOTRE
ADN

#AgirAvecVous



POUR UNE SOCIÉTÉ HUMANISTE ET LAÏQUE

LE SE-UNSA INSCRIT SON ACTION DANS UN PROJET DE SOCIÉTÉ HUMANISTE, LAÏQUE ET SOCIAL

Notre projet est laïque. Il s'incarne dans la devise républicaine : Liberté, Égalité, Fraternité et se fonde sur une conception de la société qui conjugue équité et justice sociale. Il s'appuie notamment sur la Constitution et la loi de 1905 de séparation des églises et de l'État. Respectueuse de la liberté de conscience de chacun-e, qu'il-elle soit ou non croyant-e, la laïcité, ciment du « vivre ensemble », est garante de la paix civile.

Le SE-Unsa fait de l'engagement pour l'égalité entre les femmes et les hommes un combat essentiel. Il défend le droit à disposer de son corps.

Dans l'Éducation, ce projet s'incarne dans le Service public laïque qui doit être le garant d'équité pour les élèves et leurs familles, sans aucune distinction.

Cette vision républicaine et progressiste s'appuie sur une répartition équitable des richesses et une solidarité entre les individus. Elle considère à égalité de droits et de devoirs chaque femme et chaque homme. Elle impose d'accueillir dignement toute personne qui foule notre sol et lui reconnaît l'accès aux droits fondamentaux.

Ce projet humaniste est incompatible avec une conception ségrégative de la société. Nous rejetons toutes les formes de discrimination, de violence, d'extrémisme politique ou religieux. Le SE-Unsa combat l'extrême droite et le national-populisme.



DES SOLIDARITÉS MULTIFORMES PLUS FORTS ENSEMBLE

LE SE-UNSA AGIT EN LIEN AVEC L'UNSA-ÉDUCATION, L'UNSA ET LE MONDE ASSOCIATIF.

Notre projet éducatif et notre conception d'une société ouverte sur les diversités du monde ne se conçoivent qu'en termes de partenariat et de co-construction. Les liens étroits que nous entretenons avec notre fédération et notre union sont gages de dynamisme et de développement. C'est ensemble, dans l'Unsa, que nous sommes plus fort.e.s pour partager les combats et défendre les intérêts communs à l'ensemble des salarié.e.s.

Les solidarités intergénérationnelles s'incarnent dans le modèle de protection sociale et le régime de retraite par répartition. Elles trouvent aussi un écho dans l'économie sociale et solidaire et notamment dans la Mutualité. Plus largement, nous édifions des ponts avec les acteur-trice-s du monde associatif et de la société civile porteur-teuse-s des mêmes valeurs que nous et, en particulier, avec les associations complémentaires de l'École.



UNE EUROPE INCONTOURNABLE DANS LA MONDIALISATION



L'EUROPE SOCIALE ET DÉMOCRATIQUE RESTE TOUJOURS UNE IDÉE ET UNE CONSTRUCTION D'ACTUALITÉ.

Le projet européen est gage de stabilité, de paix et de liberté. L'Europe ne peut pas être uniquement un espace économique de marché et de libre-échange. Si le SE-Unsa se retrouve dans la Charte européenne des droits fondamentaux, l'Europe politique, sociale, démocratique et culturelle en proximité avec les citoyen·ne·s, reste à construire. L'Europe doit s'incarner dans un projet lisible, ouvert sur le monde. Ce sont les échanges entre les peuples qui fortifient l'Europe, lui donnent corps et en font un espace de liberté. Fidèle aux principes de sa construction, elle se doit d'accueillir dignement les migrant·e·s et les réfugié·e·s. Pour permettre à chacun·e de grandir et de vivre dans son pays, elle doit aussi œuvrer à la résolution des crises politiques, économiques, sociales et environnementales. L'École, par des initiatives et des réussites concrètes, est un tremplin pour favoriser la construction européenne.

DÉMOCRATIQUE ET ETHIQUE

LE DÉBAT DÉMOCRATIQUE EST INTRINSÈQUE AU FONCTIONNEMENT INTERNE DU SE-UNSA.

Les décisions sont prises en toute indépendance de quelque pouvoir ou quelque autorité que ce soit. Chaque adhérent-e est acteur-trice dans l'élaboration des mandats du syndicat. Les instances nationales ou locales du syndicat constituent des lieux d'échange et de décision sur ses orientations et son action. Notre engagement syndical obéit à des règles et des comportements éthiques. La transparence de nos finances, la visibilité de nos partenariats, la rigueur et la cohérence de nos positionnements, à quelque échelle territoriale que ce soit, sont autant de pratiques qui s'inscrivent dans une déontologie syndicale exigeante.



NOTRE MOTEUR : LA RÉUSSITE DE CHAQUE ÉLÈVE



Le SE-UNSA s'engage, avec tous les professionnels, à contribuer à développer les moyens de former les citoyen-ne-s de demain

Cet objectif constitue l'ossature de nos orientations éducatives et corporatives. Nous sommes convaincus que tous les élèves peuvent apprendre et réussir. Nous défendons un système éducatif bienveillant et stimulant vis-à-vis de chaque élève, quels que soient son origine, son parcours ou son territoire. L'objectif de l'École de la République est de permettre à chacun son insertion citoyenne, sociale et professionnelle en garantissant à tous l'acquisition du socle commun de la scolarité obligatoire. En aucun cas son but n'est de sélectionner ou reproduire une élite.

Former des citoyen-ne-s éclairé-e-s, épanoui-e-s et émancipé-e-s, en capacité de penser librement, d'appréhender le monde et d'y être acteur-trice-s, est un enjeu majeur dans une société en mouvement et largement mondialisée. Le SE-Unsa défend une conception exigeante de l'école inclusive, en cohérence avec son combat pour une société elle-même inclusive, qui ne soit plus fondée sur la compétition individuelle, la sélection et la « réussite au mérite ». Nous revendiquons une École qui accueille et accompagne tous les élèves sans discrimination.

DES MÉTIERS, UNE MÊME RECONNAISSANCE

ÉDUIQUER, ENSEIGNER, FORMER, ACCOMPAGNER : NOS MÉTIERS NOUS RASSEMBLENT.

Le SE-Unsa réunit en son sein tous·tes les enseignant·e·s de la maternelle au lycée ainsi que les personnels d'éducation, psychologues et d'accompagnement. Cette organisation singulière dépasse les ruptures artificielles de corps, de lieu d'exercice et de niveau d'enseignement. Dans le syndicat, se côtoient, à égalité de considération et de responsabilité, tous ces personnels.

C'est l'égalité dignité de tous·tes qui prévaut. Cette structuration permet de traiter en cohérence la diversité des statuts particuliers et de donner sens à un projet éducatif global de la maternelle au post bac. Pour le SE-Unsa, tous ces personnels sont des professionnels. Une formation professionnelle initiale et continue, tout comme le développement professionnel des personnels tout au long de leur carrière, leur sont indispensables pour assurer une éducation de qualité à tous. C'est un droit.



L'ÉDUCATION EST UN DROIT



ELLE RELÈVE DU SERVICE PUBLIC.

L'accès à l'Éducation est un droit fondamental tout au long de la vie, comme la santé ou le logement. À ce titre, elle ne souffre aucune marchandisation et relève donc du Service public. Elle doit être accessible à tous les enfants quels que soient leur origine, leur territoire ou leur situation.

L'offre éducative, publique et gratuite, doit être d'égale qualité sur l'ensemble du territoire national. Pour cela nous défendons le principe des projets éducatifs de territoire et une répartition différenciée des moyens pour assurer l'équité. Nous sommes donc convaincus du bien-fondé de la politique d'Éducation prioritaire. Nous soutenons les actions en faveur de la mixité sociale et scolaire.

NOTRE PLANÈTE, NOTRE AVENIR

LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES CONDITIONNENT NOTRE AVENIR COMMUN.

La question de l'avenir de notre planète, du climat et de son impact croissant sur la biodiversité et la vie des êtres humains est une préoccupation majeure. Le dérèglement climatique, conséquence d'une activité humaine non maîtrisée, perturbe les écosystèmes naturels mais aussi sociaux, économiques, énergétiques, sanitaires... La question d'un autre modèle de développement « durable » ne peut plus être esquivée. Les solutions relèvent d'une prise de conscience collective, de comportements individuels raisonnés et de politiques volontaristes. L'éducation à ces sujets est fondamentale.



EXIGEANT, COMBATIF ET CONSTRUCTIF



LE SE-UNSA, RÉSOLUMENT RÉFORMISTE, PORTE UNE CONCEPTION DU SYNDICALISME UTILE.

Un syndicalisme en mouvement, qui valorise les métiers de l'éducation, qui cherche à appréhender les évolutions du monde et les aspirations des personnels. Un syndicalisme qui veut apporter des réponses aux difficultés qu'ils rencontrent. Un syndicalisme de l'action, exigeant et combatif dont le ressort est l'existence d'un dialogue social permanent et constructif.

Ce syndicalisme responsable cherche à être porteur de progrès ou d'avancées pour l'ensemble des acteurs-trices du système éducatif. Cette recherche peut passer par des accords ou des compromis issus de négociations. Il s'inscrit dans le cadre de la représentativité des organisations syndicales et s'appuie sur le principe de l'accord majoritaire.

Sans être systématique, la création d'un rapport de forces peut être nécessaire pour peser sur des négociations ou lors de situations de tension. Dans ce cadre, la recherche de l'unité syndicale pour agir plus efficacement constitue un levier utile, dès lors que les objectifs visés et les termes de l'action sont clairement identifiés au préalable.

Le droit syndical est un droit fondamental et constitutionnel. Son application est un marqueur démocratique. Le SE-Unsa est attaché aux instances de dialogue social inscrites dans le statut de la Fonction publique. Le contrôle paritaire de la gestion des carrières des personnels en est un des fondements.